



## PARCOURS DE FORMATION

### MODALITES D'ORGANISATION THEORIQUES ET PRATIQUES

Retrouvez nos horaires de permanences et de code pour chacune de nos agences sur :  
[autoecolevincent.com](http://autoecolevincent.com)

#### FORMATION THEORIQUE :

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage et la préparation à l'examen du code de la route.

Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

#### 1) Formule code internet (accessible pour les permis B, AAC, BE, A2, A1) :

Cette formule donne accès à 120 séries de questions/réponses et cours thématiques. L'élève reçoit ses identifiants au préalable par mail, il peut alors se connecter en toute sécurité. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Séries d'entraînement
- Séries d'examens blancs

Les thématiques sont les suivantes :

- Circulation routière
- Conducteur
- Route
- Les autres usagers
- Règlementation
- Premiers secours
- Précautions
- Mécanique
- Équipements de sécurité
- Environnement



Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examens blancs.

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne. Une messagerie intégrée vous permet de contacter votre formateur à l'auto-école en cas de doute.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre la progression de l'élève, ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

## **2) Formule agence (accessible pour les permis B, AAC, BE) :**

Nous proposons, dans toutes nos agences, des séances de code en présentiel. Nos enseignants animent, expliquent et corrigent des séries de 40 questions portant sur les thèmes du code de la route.

Aucune réservation n'est obligatoire pour accéder en salle. Les horaires pour, chaque bureau, sont disponibles sur notre site internet : [autoecolevincent.com](http://autoecolevincent.com)

## **3) Formule stage code (accessible pour les permis B, AAC, BE) :**

Cette formule accélérée se concentre sur 4 jours pleins (8h30/12h – 13h30/17h), sur l'agence d'Ancenis. Nous la proposons à chaque période de vacances scolaires. Un planning annuel est disponible sur notre site internet : [autoecolevincent.com](http://autoecolevincent.com)

Durant ces 4 jours nous proposons des cours de code sur toutes les thématiques évoquées ci-dessus.

Un enseignant différent est présent sur chaque demi-journée pendant les 4 jours. Il anime les cours et propose des séries de questions avec les corrections expliquées.

Le dernier jour de stage, l'enseignant propose des séries d'examens blancs. Un bilan oral est fait avec chaque candidat.



### FORMATION PRATIQUE :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite sont réservées par téléphone ou directement après la leçon de conduite avec le moniteur.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48 heures à l'avance pour annuler la séance de conduite.

**Attention : le secrétariat ne gère pas le planning des moniteurs !**

Une séance de conduite dure entre 1h et 2h. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices, des démonstrations, des mises en situations
- en fin de séance, nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous utilisons la fiche de suivi et le livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.

Les parents peuvent à tout moment prendre contact avec l'enseignant pour faire le point sur la progression.